

"A" quand le SPIP ?!

Réunis en Assemblée Générale le 4 mars 2016, des personnels de la filière insertion et de probation du SPIP de la Gironde ont décidé de leur entrée en mouvement, à l'instar de nombreux services sur le territoire.

Les revendications portées sont légitimes ! Leur prise en compte est urgente !

Ils demandent :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP, dans un calendrier établi et à échéance raisonnable.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire :
 - augmentation, dans les mêmes proportions que pour les autres filières (relevé de conclusions 2015) des deux régimes IFPIP et PSS pour les CPIP, IFO et PSS pour les DPIP.
 - engagement de l'exclusion du RIFSEEP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délais.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

Le mécontentement des personnels sera affiché en grandeur nature sur le bâtiment du SPIP et, dans l'attente des réponses de l'administration à leurs légitimes exigences, ceux-ci appellent l'ensemble des personnels du SPIP de la Gironde au **boycott de toutes les réunions institutionnelles** :

- **Commission Pluridisciplinaire Interne** ;
- **groupes de travail (actions collectives, indemnisation des PC, perm et doublure, évaluation, justice restaurative...)** ;
- **réunions de travail (PREVA, AICS, psychopatho, PE, SSJ, TIG...).**

Une Nouvelle Assemblée aura lieu le lundi 14 mars 2016, au SPIP de Bordeaux, afin d'envisager, si nécessaire, de nouvelles modalités d'action.